

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 24/10/2024 - 142523 - 2012 B 13347 - 752 390 070 - 3 P 53

3 P 53

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros

Siège social : 53 avenue de la Motte-Picquet

75015 PARIS

752 390 070 RCS PARIS

ACTE DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 25 JUILLET 2024

L'an 2024,
Et le 25 Juillet,

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Philippe BLANCHET**, titulaire
de la pleine de propriété de **480 actions**
- **Monsieur Pierre ALZAI**, titulaire
de la pleine de propriété de **640 actions**
- **La société "SARL LE TREFLE DE LA MOTTE"**, titulaire
de la pleine propriété de **400 actions**
Représentée par Monsieur Clément COUDEVILLE,
cogérant associé
- **La société "SARL H.P.J"**, titulaire
de la pleine propriété de **480 actions**
Représentée par Monsieur Pierre ALZAI, gérant associé
unique

Total égal au nombre d'actions composant le capital..... 2.000 actions

Seuls Associés (ci-après les "Associés", la "Collectivité des Associés" et/ou les "Parties") de la société "3 P 53" ci-dessus plus amplement désignée, détenant en tant que telle la pleine propriété des 2.000 actions, intégralement libérées et toutes de même catégorie, composant le capital social de ladite société (ci-après la "Société").

EN PRÉSENCE DE :

- **La société HLF FINANCES**, SARL Unipersonnelle au capital de 371.330 €, dont le siège est à PARIS (75007), 3 Rue Joseph Garnier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 905 236 972, représentée par son Gérant Associé Unique, Monsieur Julien BLANCHET, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
- **La société ATK FINANCES**, SARL à associé unique au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à IVRY-SUR-SEINE (94200), 11 Rue Truillot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 987 514 932, représentée par son Gérant Associé Unique, Monsieur Antoine K'ROS, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Seules associées de la société :

- **La société FOREVER FINANCES**, SAS au capital de 2.000 € dont le siège social est à PARIS (75007), 3 rue Joseph Grenier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 930 463 187, représentée par sa Présidente, la société HLF FINANCES ci-dessus désignée, et par sa Directrice Générale, la société ATK FINANCES ci-dessus désignée.

APRÈS AVOIR PRÉALABLEMENT EXPOSÉ QUE :

La société H.P.J, Monsieur Pierre ALZAI et la société LE TREFLE DE LA MOTTE ont cédé ce jour au profit de la société FOREVER FINANCES ci-avant désignée, l'intégralité de la participation qu'ils détiennent dans le capital de la Société, avec transfert de propriété et de jouissance à effet du 01 août 2024 (ci-après la "**Cession des Actions**").

Dans le cadre de la Cession des Actions de la Société, il a été convenu de la nomination de la société HLF FINANCES en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Philippe BLANCHET, démissionnaire, et de la nomination de la société ATK FINANCES en qualité de Directrice Générale.

C'est dans ce contexte que les Parties se sont rapprochées aux fins de dresser le présent acte des décisions unanimes.

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES À :

- Remplacement du Président démissionnaire.
- Nomination d'un Directeur Général.
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIÈRE DÉCISION : REMPLACEMENT DU PRÉSIDENT DÉMISSIONNAIRE

La Collectivité des Associés prend acte de la démission de Monsieur Philippe BLANCHET de ses fonctions de Président de la Société à effet du 01 août 2024, et décide, à l'unanimité, de nommer en remplacement pour une durée illimitée à compter du 01 août 2024 :

- **La société HLF FINANCES**, SARL Unipersonnelle au capital de 371.330 €, dont le siège est à PARIS (75007), 3 Rue Joseph Garnier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 905 236 972, représentée par son Gérant Associé Unique, Monsieur Julien BLANCHET, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Monsieur Julien BLANCHET, ici présent et intervenant ès-qualités, déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

DEUXIÈME DÉCISION : NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Collectivité des Associés décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Directrice Générale de la Société pour une durée illimitée à compter du 01 août 2024 :

- **La société ATK FINANCES**, SARL à associé unique au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à IVRY-SUR-SEINE (94200), 11 Rue Truillot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 987 514 932, représentée par son Gérant Associé Unique, Monsieur Antoine K'ROS, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Monsieur Antoine K'ROS, ici présent et intervenant ès-qualités, déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

TROISIÈME DÉCISION : POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

La Collectivité des Associés confère, à l'unanimité, tous pouvoirs au Président, à la Directrice Générale et/ou au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra de réaliser et partout où besoin sera.

CONCLUSION

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte des décisions unanimes, qui, après lecture, a été signé par tous les Associés, ainsi que par la nouvelle Présidente et la Directrice Générale nommées aux termes des présentes, et qui sera répertorié sur le registre des décisions collectives.

Monsieur Pierre ALZAI	
Pour la SARL H.P.J. Monsieur Pierre ALZAI, Gérant associé unique	
Monsieur Philippe BLANCHET <i>« Bon pour démission de mes fonctions de Président de la Société à compter du 01 août 2024 »</i>	

Pour la SARL LE TREFLE DE LA MOTTE, Associée, Monsieur Clément COUDEVILLE, cogérant Associé	
Pour la société HLF FINANCES, Monsieur Julien BLANCHET, Gérant Associé Unique <i>« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente de la Société à compter du 1^{er} août 2024 »</i>	
Pour la société ATK FINANCES, Monsieur Antoine K'ROS Gérant Associé Unique <i>« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale de la Société à compter du 1^{er} août 2024 »</i>	